



Le Bilan Carbone®

NOS FORCES
Conseil, Expertise,
Adaptabilité !

LE BILAN CARBONE® est une méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serres (GES) à partir de données disponibles dans l'organisation pour arriver à évaluer les **émissions directes** (l'activité) ou **indirectes** (sous-traitant) de gaz à effet de serre d'une activité ou d'un territoire.

Émissions DIRECTES

- > Par le ou les sites audités.
- > Par l'activité.

Émissions INDIRECTES

- > Par les prestataires.
- > Par les services produits et leurs utilisations.

Cette méthode a été développée par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)



BILAN CARBONE®
Méthode développée par l'ADEME

Pourquoi faire UN BILAN CARBONE® ?

MESURER

- Evaluer l'impact environnemental de votre activité en mesurant les émissions de gaz à effet de serre liées à votre activité (mesure exprimée en EqCO₂ ou EqC).

ANALYSER

- Identifier les postes à fort impact.
- Chercher des actions concrètes visant à limiter ces émissions de GES.

AGIR pour REDUIRE

- Changer vos habitudes de production, de construction, de déplacements.
- Optimiser vos achats.

Vous pourrez ainsi :

- Anticiper les obligations réglementaires de la taxe carbone.
- Anticiper le risque d'augmentation brusque du prix des énergies fossiles.

COMMUNIQUER

- Répondre aux pressions de plus en plus forte des clients, des collaborateurs, des pouvoirs publics et des actionnaires.
- Renforcer votre attractivité vis à vis de vos clients, de vos futurs collaborateurs, de vos actionnaires.

Réduction des émissions de GES

= Réduction de la consommation d'énergie

et donc **= Réduction de Coûts !**

MÉTHODOLOGIE

Spécifique à chaque entreprise selon sa taille et son activité.

- Formation et sensibilisation,
- Définition du périmètre d'analyse,
- Outil de collecte des données spécifique à votre activité,
- Accompagnement dans la collecte des données,
- Traitement des données,
- Plan d'actions.

L'outil Bilan Carbone® vous permettra également de comparer sur une même méthodologie deux années de vie d'entreprise.

Éligibilité à subvention de l'ADEME, 50% maximum !

CONTACT

LE GESTE ENVIRONNEMENTAL

Tél. 01 46 32 88 70 / 06 62 66 39 23 - Mèl : info@legesteenvironnemental.com

Bilan Carbone® et Conseil en Développement Durable - 97 av. du Général de Gaulle - 92140 CLAMART